Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215602509-20260518-D27_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE THEHILLAC

Séance du Conseil Municipal du 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de THEHILLAC, légalement convoqués, se sont réunis publiquement à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Gilles HAUROGNÉ, Maire.
Date de convocation : 12 mai 2026.

PRESENTS : BOUGRO Corentin, BUSSON Gisèle, CHAUDET Nicolas, CHOKOMERT Camille, COUTELEAU Dominique, DE CAYEUX Odile, DESCHAMPS Pierre-Yves, EPAILLARD Christophe, GUILLAS Michel, HAUROGNÉ Gilles, JOGUET Françoise, LEMÉE Morgane, MESSAGER Aurélie, MUROS LE ROUZIC Mikaël.

ABSENT : Madame CHESNIN Charlotte

POUVOIR : Madame CHESNIN Charlotte donne pouvoir à Madame LEMÉE Morgane

SECRETAIRE : Françoise JOGUET

Conseillers en exercice : 14

D27/2026 : Affectation des résultats du compte financier unique 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-5, L. 1612-12 et L. 1612-13 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le Compte financier unique 2025 de la commune de Théhillac ;

Considérant les résultats constatés au Compte financier unique 2025 ;

Considérant qu'il convient de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 afin d'assurer l'équilibre budgétaire ;

Le Maire, élu en mars 2026 et n'étant donc pas tenu de se retirer lors de ce vote, présente les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	RESULTATS 2025 AU 31/12
DEPENSES	550 577,91 €
RECETTES	567 789,72 €
RESULTAT N	**17 211,81 €**
Resultat N-1 reporté	***34 837,41 €***

TOTAL A AFFECTER **52 049,22 €**

Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215602509-20260518-D27_2026-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		171 271,97 €
RECETTES		210 845,58 €
RESULTAT N		***39 573,61 €***
Resultat N-1 reporté	-	***48 114,99 €***
RESULTAT TOTAL	-	**8 541,38 €**

ETAT DES RESTES A REALISER :

DEPENSES	750,00 €
RECETTES	5 700,00 €
SOLDE	**4 950,00 €**

EXCEDENT / DEFICIT A FINANCER (besoin de financement)

	-	***3 591,38 €***

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal affecte les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT EN 2026

002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (RF)	**33 457,84 €**
1068 FINANCEMENT DU DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	**18 591,38 €**
Total	**52 049,22 €**

Fait et délibéré à Théhillac, le 18 mai 2026
Pour extrait conforme

La secrétaire de séance,
Françoise JOGUET

Le Maire,
Gilles HAUROGNÉ

MAIRIE DE THEHILLAC (Morbihan)

Affiché le
Transmis à la Préfecture de Vannes le :